



Distribution de masques en tissu aux Véliziens : ce qu'il faut savoir

## ACTUALITÉ

SANTÉ

**Mardi 12 mai 2020**

# Distribution de masques en tissu aux Véliziens : ce qu'il faut savoir

La Ville va distribuer des masques en tissu pour les habitants de plus de 11 ans. Où, quand, comment seront-ils distribués ? Réponses



La Ville de Vélizy-Villacoublay a passé commande de 22 000 masques en tissu pour tous les Véliziens de plus de 11 ans et ses agents. Où, quand, comment seront-ils distribués ? Voici les réponses aux questions que vous vous posez :

### Quand les masques seront-ils distribués ?

Nous devions les recevoir avant le 11 mai, mais compte tenu de la forte demande, notre fournisseur a du retard. Les masques devraient nous être livrés la semaine du 18 mai. Dès que nous les aurons, nous fixerons le jour et les heures de retrait.

### Comment serai-je prévenu ?

Un mail individualisé vous sera adressé deux jours avant. Il indiquera le lieu et le créneau horaire pour venir chercher votre masque. Les personnes qui n'ont pas d'adresse mail seront contactées par les agents de la Ville.

### Où venir le chercher ?

Une trentaine de points de retrait seront répartis sur la ville pour être au plus proche des habitations de chacun. Vous trouverez également ces informations sur le site internet, l'application Vélizy tout en 1, l'ensemble de nos réseaux sociaux et sur les panneaux numériques aux entrées de ville.

### Que faut-il pour récupérer son masque ?

Vous présenter votre mail ou donner votre nom à l'un des plus et moins volés. Une pièce d'identité vous sera demandée.

### Puis-je récupérer le masque d'une autre personne ?

Oui, il vous faudra présenter sa pièce d'identité et le mail reçu

### Je n'ai pas rempli le formulaire, est-il encore temps ?

L'inscription est pour l'instant terminée, une deuxième session devrait être prochainement organisée.

Pour rappel, vous pouvez nous poser vos questions sur les masques en tissu sur : [covid19-masques@velizy-villacoublay.fr](mailto:covid19-masques@velizy-villacoublay.fr).